



**PRÉFÈTE
DU PUY-DE-DÔME**

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° DP 063 045 26 00016

date de dépôt : 31 août 2026

demandeur : Monsieur SILVA PEREIRA Diego

pour : installation de PV au sol (10,8 kWc)

adresse terrain : 37 rue des cadoules, à Bort-
l'Étang (63190)

Commune de Bort-l'Étang

ARRÊTÉ 2026-40
d'opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État

Le maire de Bort-l'Étang,

Vu la déclaration préalable présentée le 31 août 2026 par Monsieur SILVA PEREIRA Diego demeurant 39 rue des cadoules, Bort-l'Étang (63190);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour installation de PV au sol (10,8 kWc) ;
- sur un terrain situé 37 rue des cadoules, à Bort-l'Étang (63190) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Local de l'habitat, de la communauté de communes Entre Dore et Allier, approuvé le 16 décembre 2025 et notamment le règlement de la zone UC ;

Considérant que le projet porte sur l'installation de 18 panneaux photovoltaïques au sol ;

Considérant que le règlement de la zone UG édicte, dans son article 1, sont interdits les installations au sol de production d'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque ;

Considérant que le projet contrevient aux dispositions du règlement de la zone UG du PLU ;

ARRÊTE

Article 1

Il est fait OPPOSITION à la déclaration préalable.

A Bort l'Étang
Le 14.09.2026

Le maire,

